



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

## Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2026-011

Séance du 27 mars 2026

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

### **Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences - Année universitaire 2026/2027 : L1 mention LEA et LLCER, mention Droit, mention AES et mention EG / Masters / LP IUT Béthune**

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences pour l'année universitaire 2026/2027, ci-dessous, qui sont adoptées à l'unanimité :

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| - L1 Droit  | - M1 de l'UFR de Droit   |
| - L1 AES et EG  | - M1 et M2 de la FSA     |
| - Licence LHD   | - M1 de l'UFR HGP        |
| - L1 LEA et LLCER   | - M1 de l'UFR de Lettres |
| - LP Maintenance et technologie :<br>systèmes pluritechniques | - M1 de l'UFR de Langues |
|   | - M1 de l'UFR STAPS      |

Fait à Arras, le 27 mars 2026

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY

#### SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)